



STEVENY

GUIDE COLLABORATEURS UNESSA

Votre Private Lease, en clair

L'essentiel des conditions Arval, expliqué simplement — sans jargon. Une voiture neuve tout compris, un seul loyer par mois. Offre réservée aux collaborateurs des asbl affiliées à UNESSA.

En deux mots

Le Private Lease, c'est **louer une voiture neuve tout compris** pour une durée déterminée, contre **un seul loyer mensuel**. Vous ne devenez jamais propriétaire : à la fin, vous rendez simplement la voiture. Pas d'achat, pas de grosse somme à sortir, pas de souci de revente.

1 Ce qui est compris dans le loyer

Un seul montant par mois couvre presque tout : vous roulez, Arval s'occupe du reste.

- | | |
|---|--|
| ✓ La voiture neuve, immatriculée | ✓ Entretiens, réparations et pneus (été & hiver) |
| ✓ Assurance responsabilité civile | ✓ Assurance conducteur & protection juridique |
| ✓ Assistance dépannage 24h/24 en Europe | ✓ Service PERFECTA : dégâts, vol ou perte |
| ✓ Véhicule de remplacement | ✓ Taxes de circulation & de mise en circulation |

2 Les conditions pour en profiter

Simple, quelques conditions de base.

- ✓ Être un particulier (usage privé)
- ✓ Résider en Belgique
- ✓ Payer par domiciliation
- ✓ Disposer de revenus suffisants

BON À SAVOIR

Arval vérifie le dossier avant d'accepter. Vous gardez la liberté de renoncer, même après une réponse positive.

3 Le kilométrage : le point à bien estimer

Au départ, vous annoncez combien de kilomètres vous comptez rouler par an. Le loyer est calculé là-dessus.

Vous roulez plus ?

Un supplément est facturé par kilomètre en trop.

Vous roulez moins ?

La différence vous est **remboursée**.

CONSEIL

Estimez votre kilométrage de façon réaliste. Ce n'est pas figé : il peut être ajusté en cours de contrat.

4 Ce qui reste à votre charge

Le loyer ne couvre pas tout. Restent à payer :

- ☐ Le carburant, le lavage, les péages, les parkings
- ☐ Les amendes et infractions
- ☐ Les dégâts dus à une mauvaise utilisation (mauvais carburant, négligence, conduite dangereuse, contrôle technique non en ordre...)
- ☐ Le « risque propre » (franchise) en cas de sinistre responsable
- ☐ Les dégâts qui ne relèvent pas de l'usure normale, constatés à la restitution

À VOTRE AVANTAGE

En cas de dommage moteur, votre part est plafonnée à **2 500 € maximum**. Et **aucune franchise** n'est appliquée en cas d'incendie, bris de vitrage, vol, dégâts dus à la nature (grêle, tempête...) ou collision avec un animal.

5 En cas d'accident ou de panne

Un seul réflexe : appeler Arval Assistance, disponible en permanence.

02 245 73 72 ARVAL ASSISTANCE · 24H/24 · 7J/7

- ☐ Déclarez le sinistre dans les 2 jours ouvrables
- ☐ En cas de vol ou de vandalisme : déposez plainte immédiatement à la police
- ☐ Arval gère ensuite les démarches avec l'assureur et le réparateur

6 Le paiement

Une gestion simple, une facture par mois.

- ☐ Une seule facture mensuelle par domiciliation, envoyée vers le 15 du mois précédent
- ☐ En cas de retard, le premier rappel est gratuit ; ensuite des frais et intérêts peuvent s'appliquer

À ANTICIPER

La **première facture est plus élevée** que les suivantes (elle couvre plus d'un mois). Pensez à approvisionner votre compte en conséquence.

7 La fin du contrat & la restitution

À l'échéance, vous rendez la voiture — c'est tout.

- ☐ Voiture rendue propre et en bon état, avec les clés, accessoires et documents
- ☐ L'usure normale est acceptée (la norme Renta sert de référence)
- ☐ Prévenez Arval au moins 5 jours ouvrables à l'avance pour organiser l'inspection

8 Et si on veut arrêter avant la fin ?

C'est possible, à connaître avant de signer.

- ☐ 14 jours de rétractation après signature, sans frais
- ☐ Arrêt possible à tout moment en prévenant Arval par écrit
- ☐ Mais une indemnité de 30 % des loyers restants est alors due
- ☐ En cas de vol, perte totale ou décès : conditions particulières, sans pénalité de kilométrage

À retenir

- Un budget mobilité **prévisible et simple** : un loyer, tout compris, sans souci de revente.
- Bien **estimer son kilométrage** annuel dès le départ.
- **Carburant et amendes** restent toujours à votre charge.
- Une question ? Arval Assistance répond **24h/24** au 02 245 73 72.



Résumé simplifié fourni à titre informatif pour faciliter la compréhension. Seules les **conditions générales Arval Private Lease (version juillet 2020)** ont valeur contractuelle et font foi en cas de divergence.

Groupe Steveny × Arval Belgium — Partenaire mobilité des asbl affiliées à UNESSA
Contact : unessa@steveny.be